



coutumes, une meilleure écoute de leur propre vision de la réalité et par un objectif visant à faire de ces peuples les artisans de leur propre développement et des partenaires dans la réalisation de projets communs.

Il est vrai que des ombres ont obscurci les eaux des relations entre l'Église et la population autochtone mais, par ailleurs, des percées de lumière nous sont parvenues jusqu'à aujourd'hui. Il convient cependant de signaler que l'Église a marché aux côtés des peuples autochtones, qu'elle a partagé leurs joies, leurs souffrances et leurs aspirations, appuyant leurs luttes pour la reconnaissance de leurs droits en vue de leur épanouissement individuel et collectif. De tout temps, les Églises ont fourni le lieu où autochtones et allochtones ont pu se rencontrer. Au sein de l'Église, les allochtones ont d'ailleurs toujours accompagné les autochtones, cheminant avec eux tantôt devant, tantôt derrière, tantôt côte à côte.

Écoles-pensionnats

On a beaucoup parlé de la solidarité, de même que de la sincérité de l'amour et de l'amitié qui ont imprégné les relations entre les missionnaires et la population autochtone. Toutefois, encore aujourd'hui, on parle d'oppression et même d'abus dont ont été victimes les autochtones qui fréquentaient les établissements d'enseignement administrés par l'Église. Les révélations troublantes à l'égard de certains abus commis dans des écoles-pensionnats nous ont notamment fait faire un sérieux examen de conscience. Solidaires de l'Église dans ses succès, nous devons aussi porter le fardeau de son passé. Plusieurs groupes ecclésiaux de même que des congrégations religieuses ont d'ailleurs rendu publics les résultats de leur examen de conscience.³

À la suite d'une réunion de trois jours sur le thème des écoles-pensionnats, tenue à Saskatoon du 13 au 15 mars 1991, des évêques et des dirigeants de communautés religieuses masculines et féminines ont fait la déclaration suivante:

³ Voir: Conférence Oblate du Canada, "Les Oblats de Marie Immaculée présentent des excuses aux peuples autochtones du Canada." (24 juillet 1991); Comité consultatif des évêques, "Lettre pastorale sur les questions autochtones au Manitoba", (20 janvier 1993); Père Kolvenbach, supérieur général des Jésuites: "Apology to Native Americans for Past Mistakes, Idaho, 16 mai 1993.



Nous regrettons profondément toutes les souffrances, les peines et les humiliations endurées par de nombreux autochtones. Nous en sommes très affectés. Ayant entendu leurs cris de détresse, ressenti leur angoisse, nous voulons maintenant prendre part au processus de guérison.

Tous les diocèses qui ont eu des pensionnats sur leur territoire et qui sont ici représentés, acceptent de mettre sur pied, en collaboration avec les autochtones, un mécanisme de divulgation protégé par le sceau de la confidentialité, en vue de guérir les plaies causées par les abus sexuels commis dans ces institutions. (nos soulignés).

De leur côté, les diocèses se sont alors engagés

... à établir des forums ou lieux de dialogue, ou encore d'autres moyens d'écoute qui permettraient aux anciens élèves, à leurs familles et au personnel des institutions impliquées (religieux, clercs, laïques) de réfléchir sur ces expériences et de chercher ensemble guérison et réconciliation.

Au cours des deux dernières années, des sessions de guérison et des rencontres d'anciens élèves d'écoles-pensionnats ont donné à ces derniers l'occasion d'exprimer les sentiments de perte et de diminution, de vulnérabilité et de honte qui les ont hantés jusque dans leur vie adulte. Lieux privilégiés pour se remémorer des souvenirs parfois douloureux, ces rencontres ont également permis, dans une certaine mesure, d'en partager le poids et de susciter une fois de plus dans les communautés et les familles autochtones le sentiment de l'urgence d'une démarche de guérison.

Comme on l'avait prévu à la réunion de Saskatoon, les démarches de guérison et de réconciliation sont très efficaces aux niveaux local et personnel. Néanmoins, la Conférence des évêques catholiques du Canada ainsi que les communautés religieuses masculines et féminines s'emploient, de concert avec le Groupe de travail catholique national sur les écoles-pensionnats pour les autochtones, à appuyer ces démarches locales, à partager des renseignements et des ressources de même qu'à comprendre la signification et les répercussions de l'expérience des écoles-pensionnats.

Nous ne pouvons pas et ne voulons surtout pas renier notre passé collectif; ce serait perdre de vue notre avenir commun. Toutefois, la justice et la guérison concernent non seulement les Églises, mais bien



toute la société canadienne. Les écoles-pensionnats pour les autochtones furent établies par le gouvernement fédéral; elles ont, en outre, été subventionnées par l'État et par des contributions d'un fonds des autochtones eux-mêmes (administré par le gouvernement) et supervisées par des hauts fonctionnaires du gouvernement. Loin d'être clandestine, cette politique gouvernementale a, à maintes reprises, été énoncée ouvertement et publiquement. Elle reflétait la mentalité politique et sociale de l'époque et s'attirait la faveur du grand public. En 1889,⁴ le Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes exprimait, en ces termes, le rôle que le gouvernement envisageait pour les écoles-pensionnats:

“En le retirant du milieu barbare dans lequel il a été élevé, l'école-pensionnat soustrait l'enfant indien aux influences néfastes que son entourage exercerait autrement sur lui. Elle le met en outre quotidiennement en contact avec tout ce qui tend à faire changer sa façon de penser et de se comporter”.

L'historien John Webster Grant⁵ affirme justement que les écoles-pensionnats visaient à influencer l'ensemble des habitudes et de la personnalité des enfants. En ce sens, le système était sérieusement vicié par des politiques fondamentalement racistes. À ce problème s'ajoutait l'insuffisance des subventions gouvernementales⁶ et les lacunes en matière de logement, de salles de classe et même d'alimentation dont les rapports gouvernementaux ont souvent fait état.

⁴ J.R. Millar, *Skyscrapers Hide the Heavens: A History of Indian White Relations in Canada*, p. 196.

⁵ John Webster Grant, *Moon of Wintertime: Missionaries and the Indians of Canada in Encounter Since 1534* (Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1954), pp. 167-189.

⁶ Thomas Lascelles, OMI, “Indian Residential Schools”, dans *The Canadian Catholic Review*, mai 1992 (pp. 6-13) rapporte qu'en 1892 une entente établissait les octrois de 110 \$ à 145 \$ par année par étudiant pour ceux qui fréquentaient le système des écoles industrielles, et à 72 \$ par année pour les étudiants des écoles-pensionnats plus rapprochées des réserves. En 1924, chaque école recevait un octroi de 21 689 \$ par an. T. Lascelles cite aussi une déclaration des autorités anglicanes au Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, signalant que l'année précédente cette Église avait contribué plus de 65 000 \$ de ses propres fonds pour l'éducation des autochtones. La délégation catholique romaine, pour sa part, déclarait que leur Église avait investi 110 000 \$ pour la construction d'une école à Fort Chipewyan. Une lettre de la supérieure provinciale des Soeurs de Sainte-Anne en 1927 confirme aussi ce point. “Je suis certaine, écrit-elle, qu'il (Duncan Campbell Scott) serait étonné d'apprendre que pendant les soixante dernières années, chaque religieuse a reçu environ 50 cents par jour pour un travail d'environ 14 heures.”



En conséquence, pour pallier à ce manque de ressources financières, les élèves durent travailler tout en étudiant. Dès le début, les responsables gouvernementaux ont imaginé un régime d'autofinancement complètement indépendant des deniers publics. Aussi, en 1847, Egerton Ryerson, surintendant en chef des écoles publiques du Haut-Canada affirme-t-il avec optimisme que "grâce à une saine gestion, ces établissements pourront s'autofinancer dans quelques années."⁷

Bien qu'elles aient pu devenir le symbole de la désintégration de la culture amérindienne et attirer la colère des gens sur cette période de l'histoire, les écoles-pensionnats n'ont été qu'un des éléments mis en place par l'appareil gouvernemental en vue d'assimiler ou d'intégrer les autochtones au reste de la population. Aussi est-il indispensable que le gouvernement fédéral et l'ensemble de la société canadienne jouent un rôle important dans le rétablissement de la justice et dans le processus de guérison. Les écoles-pensionnats reflètent l'état des relations entre les peuples autochtones, le gouvernement et l'ensemble de la société canadienne à cette époque et encore aujourd'hui.

Les analystes estiment qu'une minorité seulement des enfants autochtones ont fréquenté les écoles-pensionnats.⁸ Il est clair toutefois que les communautés autochtones qui n'ont jamais fait l'expérience des écoles-pensionnats offrent elles aussi les mêmes signes de marginalisation et de désarroi.⁹ Il est urgent d'examiner les causes individuelles et sociales de ce profond sentiment de rejet et d'impuissance

⁷ J.R. Millar, *Skyscrapers Hide the Heavens: a History of Indian White Relations in Canada*, p.107.

⁸ Voir J.R. Miller, "Owen Glendower, Hotspur, and Canadian Indian Policy" dans *Sweet Promises*, (Toronto, Buffalo, University of Toronto Press, 1991, pp. 323-352). Il écrit, à la page 333, que "... les vues conventionnelles au sujet des écoles-pensionnats omettent le fait que seule une minorité de jeunes Indiens et Inuits ont fréquenté ces écoles". T. Lascelles, dans *Indian Residential Schools*, écrit qu'il est établi historiquement que "la plupart des enfants autochtones n'ont jamais fréquenté les écoles-pensionnats. La majorité d'entre eux ont fréquenté des écoles du jour sur leurs réserves, ou des écoles mixtes dans des communautés des environs. En tout, environ 100,000 enfants, peut-être moins d'un sur six, ont été éduqués dans des écoles-pensionnats, complètement ou en partie."

⁹ Voir Wolfgang Jilek, *Indian Healing: Shamanic Ceremonialism in the Pacific Northwest Today* (Surrey, British Columbia and Washington: Hancock House Publishers, 1982). Il y traite des symptômes d'une dépression due au déracinement vécu par plusieurs générations caractérisées par un sentiment d'impuissance produit par la colonisation.